

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 13150

Numéro SIREN : 820 681 302

Nom ou dénomination : 360BusinessMedia

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2018 sous le numéro de dépôt 13534



20180135342016

DATE DEPOT : 07/02/2018

N° DE DEPOT : 13534

N° GESTION : 2016B13150

N° SIREN : 820681302

DENOMINATION : 360BusinessMedia

ADRESSE : 4 rue Galvani 75017 Paris

MILLESIME : 2016

360BUSINESSMEDIA
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 4 Rue GALVANI 75017 PARIS
820 681 302 RCS PARIS

Greffé du Tribunal de
Commerce de Paris

16 FEV. 2018

13534
numéro de dépôt

EXERCICE COMPTABLE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ET RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE PAR L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

DEUXIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à (55 223) € de la manière suivante :

Origine :

✓ Résultat de l'exercice : (55 223) €

Affectation :

✓ Au report à nouveau (55 223) €

Soit un report à nouveau de (55 223) €

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, ayant obtenu :

- voix pour : 100
- voix contre :

L'assemblée générale constate, en conséquence, que cette résolution est :

- ☒ adoptée
- ☐ rejetée

**POUR COPIE
CONFORME**



Formulaire obligatoire (art. 1735, 1736 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 360BusinessMedia Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 Rue Galvani 75017 PARIS

Numéro SIRET * 8 2 0 6 8 1 3 0 2 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 0

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	Exercice N-1 clos le <u>0 0 0 0 0</u>
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	9 537	9 537		
	Autres * (3)	072	074		
	3 016		3 016		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	400		400		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	48 205		48 205		
	Total II	096	098		
	61 158		61 158		
	Total général (I+II)	110	112		
	61 158		61 158		
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000		
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat de peintures originales d'artistes vivants) 131	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	(55 223)		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	(45 223)		
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156	34 117		
	Emprunts et dettes assimilées	164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	11 331		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172	60 933		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 44 932)	174			
	Produits constatés d'avance	176	106 381		
	Total III	180	61 158		
Total général (I + II + III)					
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
360BusinessMedia		13 1 1 2 2 0 1 6						10 0 0 0 0					
A - RÉSULTAT COMPTABLE													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209					210					
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				214					
			services *	217				218		26 733			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222					
	Production immobilisée *						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
Autres produits							230						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		26 733				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stock (marchandises) *							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240					
	Autres charges externes *	dont crédit bail :						242		18 472			
		- mobilier	- immobilier										
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *		243				244		157			
	Rémunérations du personnel *							250		14 629			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252		3 764			
	Dotations aux amortissements *							254					
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262		44 932				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
		Total des charges d'exploitation (II)						264		81 955			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270		(55 223)				
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers							280					
	Produits exceptionnels							290					
	Charges financières							294					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
	Impôts sur les bénéfices *							306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310		(55 223)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		314	55 223			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles *							322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)							324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (cf. notice)	986		Zone franche urbaine (cf. notice et notice A1)	987		Zones reconstruites (cf. notice)	127		Zones de services (cf. notice)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (cf. notice)		981		Jeune entreprise innovante (cf. notice A1)	989		Reprise d'emploi à l'étranger (art. 44 bis (nouveau))	991		Pôles de compétitivité (cf. notice L'ACE art. 44 bis (nouveau))	990		
Dépense ZFA (cf. notice)		345		Investissements outre-mer	344		Croissance due au report en arrière du déficit	346					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)						655							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352		354	55 883			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						Déficit col. 2	356						
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360					
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	370		372	55 883		
						Déficit col. 2							

SAS 360 BusinessMedia

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros

Siège social : 4 Rue Galvani

75017 PARIS

RCS : Paris 820 681 302

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes de l'exercice clos ou 31 décembre 2016

Pour 14 mois d'activité .

FIDUCIAIRE DE GESTION ET DE REVISION COMPTABLE

FIGEREC

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 70.700 €

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE A PARIS ÎLE DE FRANCE
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES**

SAS 360 BusinessMedia

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros

Siège social : 4 Rue Galvani

75017 PARIS

RCS : Paris 820 681 302

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 360 BusinessMedia, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Levallois-Perret, le 31 mai 2017

**FIDUCIAIRE DE GESTION ET DE REVISION
COMPTABLE « FIGEREC »**

Olivier BOSSARD
Associé gérant - Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles

I

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

Déclaration obligatoire pour les entreprises

A la fin de l'exercice, le bilan doit être

Désignation de l'entreprise 360BusinessMedia Neant ☐Adresse de l'entreprise 4 Rue Galvani 75017 PARISNuméro SIRET * 8 2 0 6 8 1 3 0 2 0 0 0 1 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 0Exercice N clos le 31122016Exercice N-1 clos le 00000

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Net

Net

		1	2	3	4
Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilités corporelles *		028	030		
Immobilités financières * (1)		040	041		
Total I (5)		044	048		
Matériel, approvisionnement, en cours de production *		050	052		
Marchandises *		060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	9 537	
	Autres * (3)	072	074	3 016	
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	400	
Charges constatées d'avance *		092	094	48 205	
Total II		096	098	61 158	
Total général (I+II)		110	112	61 158	

PASSIF

Exercice N

Exercice N-1

NET

NET

1

2

Capital social ou individuel *	120	10 000	
Ecart de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées *	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	(55 223)	
Provisions réglementées	140		
Total I	142	(45 223)	
Provisions pour risques et charges	154		
Total II	156		
Emprunts et dettes assimilées	156	34 117	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	11 331	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	44 932	
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	106 381	
Total général (I + II + III)	180	61 158	

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

RÉINTEGRATIONS

DÉDUCTIONS

DÉFICITS

Designation de l'entreprise 360BusinessMedia				Exercice N clos le							Néant	1°
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13	1	1	2	2	0	1	6	Exercice N-1 clos le
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210								10 000 000
	Production vendue	biens	215	214								
		services *	217	218			26 733					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222								
	Production immobilisée *			224								
	Subventions d'exploitation reçues			226								
	Autres produits			230								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232			26 733					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234								
	Variation de stock (marchandises) *			236								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
	Autres charges externes *	dont crédit bail : - mobilier - immobilier		242			18 472					
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CTE et CVAE *)	243	244			157					
	Rémunérations du personnel *			250			14 629					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			3 764					
	Dotations aux amortissements *			254								
	Dotations aux provisions			256								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262			44 932					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)				264			81 955					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270			(55 223)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers			280								
	Produits exceptionnels			290								
	Charges financières			294								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement de s. souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octet 1)	347	300								
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquième D)	348									
	Impôts sur les bénéfices *			306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310			(55 223)					
B - RÉSULTAT FISCAL				312								
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											314	55 223
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
	Provisions non déductibles *			322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324								
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epies-cis d'associés	247		330								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997								
	Entreprise innovante (art 217 octet 1)	986		987								
	Reprise d'opérations en déduction fiscale (art 39 bis)	981		989								
	2FA (art 39 bis)	345		344								
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655									
												660
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352							354	55 883
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises IS seulement)			356								
	Déficits antérieurs reportables : *										360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370							372	55 883

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C 2017

Formulaire récapitulatif article 392 bis
A la fin du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : 360BusinessMedia

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		432		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
TOTAL		490		492		494		496				
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506				
	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566				
TOTAL		570		572		574		576				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou remises dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	587	588	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	591	592	593				
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591						
TOTAL					596	597	598	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Particuliers obligés de remplir la PG 2033
(A l'exception des Créateurs des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 360BusinessMedia

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	960	55 883
Total des déficits restant à reporter	970	55 883

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits élargis des PME aménagements déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3112-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 347
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 439
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

DGFIP N° 2033-E 2017

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire simplifié (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 360BusinessMediaNéant ☒Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL I	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (I)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), TIPP	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2

137

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)

117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence du 01/01/2014 au 01/01/2015	160
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	457
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Document N° 100160 en Euros

MCC

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT 1330-CVAE-SD

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 902
Dettes fiscales et sociales	2 120
Total	4 022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	47 893
Total	47 893

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus